



Le ministre Jean-Pierre Blackburn annonce les lauréats du concours de vidéos sur YouTube

Ottawa (Ontario), le 22 juin 2009... L'honorable Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture et Agroalimentaire), est heureux d'annoncer les lauréats du concours de vidéos sur YouTube « L'économie clandestine : pas ton problème? » de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Le prix pour la meilleure vidéo de langue anglaise a été accordé à David Hall, Steven Shanahan et Trevor Kai, de Toronto, ainsi qu'à Oker Chen, de Vancouver, pour leur vidéo intitulée *You, Me, a Butterfly and the CRA*. Le prix pour la meilleure vidéo en français a été décerné à Simon Lavictoire, de Saint-Georges, au Québec, pour sa vidéo intitulée *Économie Clandestine*.

« Le gouvernement du Canada considère que l'économie clandestine est un problème important qui entraîne de graves conséquences pour les contribuables, les entreprises et notre économie, a souligné le ministre Blackburn. Les vidéos gagnantes véhiculent des messages clairs sur les répercussions négatives de l'économie clandestine. »

Les vidéos montrent que ceux qui participent à l'économie clandestine se soustraient à leurs responsabilités fiscales aux dépens de l'ensemble de la population canadienne. Ce faisant, ils imposent un fardeau injuste aux entreprises et aux particuliers respectueux des lois et réduisent les fonds disponibles pour des programmes gouvernementaux importants, notamment dans les soins de santé, l'éducation et l'environnement.

Depuis que le concours a débuté en janvier 2009, 28 vidéos ont été présentées sur la page YouTube de l'ARC. Un comité de sélection de l'ARC a déterminé les lauréats selon la qualité de la vidéo; sa créativité et son efficacité à démontrer les répercussions de l'économie clandestine sur la société; et les risques en jeu pour les particuliers et les entreprises qui y participent. Les vidéos pourraient être intégrées à de futures activités de sensibilisation ou d'éducation visant à informer les Canadiens et à décourager leur participation à l'économie clandestine.

« Nous avons reçu de nombreuses vidéos divertissantes et suscitant la réflexion, a déclaré le ministre Blackburn. Je tiens à remercier tous les participants d'avoir saisi cette occasion de s'exprimer sur l'économie clandestine. »

Les vidéos gagnantes et les photographies de la remise des prix seront affichées sous peu dans le site Web de l'ARC à www.arc.gc.ca/concours.

-30-

Renseignements aux médias :

Noël Carisse
Relations avec les médias
Agence du revenu du Canada
613-952-9184

Natalie Boileau
Directrice intérimaire des communications
Cabinet du ministre du Revenu national
613-995-2960

